



9^{ème} conférence européenne sur les enjeux du design en Europe

Lundi 9 janvier 2012

Intervention d'Eric BESSON,

Ministre chargé de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie numérique
auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie

Madame la Présidente de la Cité des sciences et de l'industrie,
Madame la Présidente de l'Agence pour la promotion de la création industrielle,
Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux d'être parmi vous aujourd'hui pour conclure cette **journée de réflexion sur l'intégration du design dans les PME**, et je tiens à remercier à nouveau la présidente de l'Agence pour la promotion de la création (APCI) pour son invitation et son engagement résolu sur ces questions.

En m'exprimant devant des acteurs français et étrangers du design, je mesure l'attention que vous portez aux enjeux industriels et économiques du design, et qui sont au cœur de mon action.

Est-il besoin de le rappeler ? **Nos entreprises ont tout à gagner à intégrer le design dans leurs stratégies.** L'enjeu, c'est de la croissance, des exportations et des marges supplémentaires pour nos marques, et, notamment pour la première d'entre elles, le « fabriqué en France ».

Le design n'est pas seulement un acte de création, c'est aussi un facteur puissant d'innovation, et à partir de là, un facteur de compétitivité. On le voit tous les jours : la convergence de la technologie et du design permet d'envisager de nouveaux produits ou services, et d'y associer de nouveaux usages. Votre exposition « l'Observateur du Design » en est une parfaite illustration,

Depuis 2008, nous avons engagé une politique volontariste en faveur du design autour de 4 axes :

- › l'utilisation du design dans les entreprises,
- › le développement de l'offre de design disponible,
- › l'excellence de l'offre de formation,
- › et enfin la promotion à l'international,

Parmi les actions emblématiques, je pense en particulier au site Internet www.entreprise-et-design.fr, qui permet, par des vidéos, aux entrepreneurs de se familiariser avec le design et de répondre à des questions simples : à quoi sert le design ? Comment s'y prendre ? Combien coûte-t-il ? combien rapporte-t-il ? C'est un site très pédagogique et je remercie l'APCI d'en prendre aujourd'hui la responsabilité opérationnelle.

Nous avons également lancé depuis 2010 des ateliers de sensibilisation au design pour les PME, suivis d'accompagnements individualisés pour concrétiser des projets spécifiques. Au total, 4500 entreprises ont été sensibilisées, 330 responsables d'entreprises ont assisté aux ateliers et 60 entreprises ont bénéficié d'un accompagnement.

9^{ème} conférence européenne sur les enjeux du design en Europe

Enfin, dans le cadre des appels à projets « Innovation-Création-Design-Marketing », nous avons soutenu **26 projets pour plus de 3 millions d'euros de subventions**. Avec un même objectif : intégrer davantage le design dans les entreprises.

Sans développer davantage toutes nos initiatives, je rappellerai que **nous soutenons sur le long terme les acteurs du design**. C'est le cas depuis plus de 10 ans pour votre agence, l'APCI, et ses actions les plus connues : « l'Observateur du Design », la promotion internationale et bien sur, cette conférence. C'est aussi le cas de l'Ecole Nationale Supérieure de la Création Industrielle (ENSCI), dont le ministère de l'industrie assure la cotutelle et soutient de nombreux projets.

Je souhaite désormais inscrire cette politique en faveur du design dans la durée, et aller plus loin pour en promouvoir l'utilisation. Je lance donc aujourd'hui un plan d'action ambitieux en trois volets.

1. La création d'un Centre National du Design

Ce Centre national sera conçu comme une « **plateforme du design en France** » et un **centre de ressources** à la disposition des professionnels, designers et entreprises. Il aura notamment pour missions d'améliorer la compétitivité des entreprises françaises grâce au design, de permettre aux métiers du design de se développer, et d'améliorer la visibilité du design français à l'international.

Je demande à l'APCI de préfigurer ce Centre National du design, par un redéploiement de ses missions et par la définition de nouvelles actions. Je souhaite que ce projet soit mené en collaboration ou en partenariat, avec tous les acteurs de l'innovation et du design : organisations professionnelles du design, fédérations professionnelles de l'industrie et des services, organismes de promotion sectoriels ou dans les régions.

Le résultat de ces travaux pourra être présenté lors d'une **future conférence nationale du design** rassemblant tous ces acteurs au second semestre 2012.

Afin de vous accompagner dans cette démarche, **la subvention du Ministère de l'Industrie sera portée à 1 million d'euros dès 2012**, et vous pourrez naturellement compter sur le soutien de mes services.

2. L'intégration du design dans l'action des pôles de compétitivité

L'innovation développée au sein des pôles de compétitivité doit aller au-delà de la R&D et s'étendre au design. Il s'agira ainsi de valoriser et d'accélérer la mise sur le marché des nouveaux produits et services nés des projets de R&D collaboratifs des pôles. En outre, en rassemblant plus de 6 000 entreprises, les pôles constituent un vecteur privilégié pour accélérer l'intégration du design dans l'économie.

J'ai donc décidé qu'une **expérimentation serait lancée en 2012** pour mener des actions de promotion du design auprès des entreprises des pôles, et d'intégration du design dans leurs projets. J'ai demandé à mes services de me faire **une proposition concrète sur les modalités de cette expérimentation avant la fin du mois de février**. Elle devra s'appuyer sur les structures régionales de promotion du design.

3. L'élaboration d'un référentiel des métiers du design

Nos chefs d'entreprise doivent bénéficier d'une offre de design reconnue et de qualité ; ils

9^{ème} conférence européenne sur les enjeux du design en Europe

doivent aussi identifier précisément les compétences et les ressources dont ils ont besoin, et savoir où les trouver.

Il s'agit donc d'améliorer la lisibilité de l'offre du design, et en même temps, de mieux reconnaître le rôle des designers.

L'élaboration d'un référentiel des métiers du design répond à ce double objectif. Il devra répertorier les différents métiers exercés par la profession ; en clair, recenser et préciser les principales activités, les compétences et formations requises à leur exercice.

La constitution de ce référentiel, qui doit être porté par les professionnels, associera les Ministères de la Culture, de l'Education et de la Formation professionnelle.

J'ai demandé à mes services d'engager dès aujourd'hui les travaux de rédaction du cahier des charges du futur référentiel des métiers du design, avec l'ensemble des acteurs. L'objectif est de rendre ce référentiel accessible et de le diffuser avant la fin de l'année 2012.

Pour conclure, je souhaite que ces mesures puissent donner une nouvelle dimension au design français. L'enjeu est de placer le design au cœur des stratégies d'entreprise. Je compte sur chacun d'entre vous pour accompagner cette dynamique collective.

Je vous remercie de votre attention.